

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAULX

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-cinq, le 03 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
En exercice	14	
Présents	10	
Votants	12	
Absents	4	
Exclus	0	
Date de convocation 19 septembre 2025		Présents : Isabelle VENDRASCO, Philippe HELF, Emmanuel SERRIER, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHO, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD.
Date d’affichage 26 septembre 2025		
DEL 20251003-040		Absents excusés : Chantal MARCHAND, Christophe BOCQUET, Cédric VERNEY et Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ.
<u>OBJET :</u>		
Remplacement de la chaudière fioul de la Mairie – demande de subventions		Procurations : Chantal MARCHAND à Danielle DEPLANTE, Christophe BOCQUET à Damien MISSILLIER <i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>

Madame le Maire informe les élus que la chaudière au fioul de la mairie nécessiterait d'être remplacée par un système de chauffage plus vertueux écologiquement et moins énergivore. Des devis de remplacement ont été sollicités auprès d'entreprises.

Pour faciliter le financement de cette opération, la Commune peut déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **SOLLICITE** le bénéfice d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026
- **DEPOSE** un dossier en ce sens sur la plateforme dédiée demarches-simplifiées.fr, accompagné des pièces justificatives requises,
- **ADOpte** le plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montants HT	Origine des fonds	Montants
Pompe à chaleur air/eau	20 644,96 €	DETR 50%	10 322,48 €
		Autres subventions 30%	6 193,49 €
		Fonds propres 20%	4 128,99 €
TOTAL	20 644,96 €	TOTAL	20 644,96 €

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier de subvention DETR 2026
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer d'autres dossiers de demande de subventions sur ce projet (ADEME, FranceRénov', ...)

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

